

# LE PARTI CONSERVATEUR FRANÇAIS

LE PROGRAMME OFFICIEL VOTE LE 02 MAI 2011

*SOMMAIRE*

# Le parti conservateur français

## SOMMAIRE LES PREMIERS PRINCIPES

1. LE RÔLE DU PARTI CONSERVATEUR .....
2. RESPONSABILITÉ DU PARTI CONSERVATEUR.....
3. FINANCE GESTION TRANSPARENCE.....
4. RESPONSABILITE DE LA FONCTION PUBLIQUE.....
5. RÉFORMES CONSTITUTIONNELLES PRINCIPES.....
6. L'OR VERT À QUI PROFITE LA MANNE ?.....
7. SIMPLIFICATION FISCALE.....
8. ALLÈGEMENT FISCAL.....

## REFORMES RADICALES

9. RÉFORME DE LA COUR DES COMPTES.....
10. POLITIQUE BUDGETAIRE.....
11. DROIT DU SANG OU DROIT DU SOL L'ÉQUATION INÉVITABLE.....
12. IMMIGRATION LA COORDINATION ENTRE PAYS ADOPTIF ET PAYS BIOLOGIQUE.....
13. LE DROIT À L'IDENTITÉ NATIONALE SOUS RÉSERVE.....
14. IMMIGRATION ET DROIT CONSTITUTIONNEL.....
15. TRISOMIE NOUVELLE ÉTAPE VERS L'INTÉGRATION.....
16. LA JEUNESSE CORSE ? .....
17. ÉPARGNE RETRAITE.....
18. ÉDUCATION.....
19. RÉFORME DE LA RESTAURATION SCOLAIRE.....
20. FORMATION PROFESSIONNELLE.....
21. DISPARITION DES STATIONS DE MONTAGNE ET PRÉCARITÉ.....

## LES GRANDS CHANTIERS

22. CONTRÔLE DES DEPENSES.....
23. POLITIQUE DE STABILITÉ MONÉTAIRE EUROPÉENNE.....
24. DÉVELOPEMENT ÉCONOMIQUE.....
25. DÉVELOPEMENT INDUSTRIEL.....
26. SCIENCES PROJETS ET ABOUTISSEMENTS.....
27. INSTITUTION FINANCIÈRE ET ÉTHIQUE.....
28. ORGANISME NATIONAL RÈGLEMENT DES VALEURS MOBILIÈRES.....
29. DOM TOM.....

- 30. RÈGLEMENTATIONS ÉNERGETIQUE .....
- 31. COMMERCE INTERNATIONAL.....
- 32. TRANSPORT ET HANDICAP.....
- 33. TRANSPORT TERRESTRE.....
- 34. RESTRUCTURATION DES PORTS AUTONOMES.....
- 35. FINANCE ET ENVIRONNEMENT.....
- 36. AIR PUR ET GAZ À EFFET DE SERRE.....
- 37. NOUVELLES ÉNERGIES ET COMBUSTIBLE DE TRANSITION.....
- 38. SITES COMTAMINÉ.....
- 39. EXPLOITATIONS DES RESSOURCES CÔTIÈRES.....
- 40. EAU.....
- 41. ESPECES AQUATIQUES ENVAHISSANTES.....
- 42. SANTÉ.....
- 43. ASSURANCE MALADIE.....
- 44. CONSEIL DE VIGILANCE.....
- 45. PROTECTION DES TRAVAILLEURS À RISQUES.....
- 46. RECHERCHE DÉVELOPEMENT INNOVATION DES SCIENCES ET SANTÉ.....
- 47. PRODUITS PHARMACEUTIQUES.....
- 48. PRODUITS SANTÉ NATURELS.....
- 49. PROCREATION ASSISTÉE.....
- 50. FAMILLE ET MARIAGE.....
- 51. RECONNAISSANCE DES FEMMES.....
- 52. PERSONNES AGÉES.....
- 53. LOGEMENT ET SANS ABRI.....
- 54. JUSTICE PÉNALE.....
- 55. RÉCIDIVISTES ET DANGEREUX.....
- 56. RÉGISTRE DES PREDATEURS SEXUELS.....
- 57. RÉGIONS EN PHASE CRITIQUE.....
- 58. PROTECTION DE L'ENFANCE.....
- 59. COMMUNICATIONS.....
- 60. CÉLEBRER LA DIVERSITÉ.....
- 61. PATRIMOINE FRANÇAIS.....
- 62. FRANCE RURAL.....
- 63. LES RÉFUGIÉS.....
- 64. AGRICULTURE.....
- 65. ÉCONOMIE RURALE.....
- 66. PÊCHE.....
- 67. AFFAIRES ÉTRANGÈRE.....
- 68. AIDE ÉTRANGÈRE ET AIDE PUBLIQUE .....
- 69. DÉFENSE NATIONAL.....

## **1. RÔLE DU GOUVERNEMENT**

Le Parti conservateur croit que le rôle du gouvernement est de :

- protéger la vie et les biens de ses citoyens par toutes les mesures et les outils à notre disposition
- veiller à l'égalité des chances par des mesures solides qui ont prouvé leurs efficacité et soutenir l'application rigoureuses de toute forme de quotas ;
- favoriser un environnement au sein duquel les individus et l'initiative personnelle peuvent prospérer, en préconisant l'anticipation et en apportant des aides personnalisées
- garantir la sécurité de nos frontières et la sécurité des citoyens, au pays et à l'étranger dans le cadre de programmes de défenses internationaux, et dans le respect des traitées de Schengen dans la zone Europe
- offrir aux Français les services qui ne peuvent pas être offerts de manière plus efficace et efficace et multiplier les actions dans les domaines publics en souffrance.
- entretenir et améliorer les infrastructures et collectivités nationales dans le souci d'une technologie intelligente et soucieuse de l'environnement

## **2. RESPONSABILITÉ DU PARTI CONSERVATEUR**

### **1. Responsabilité ministérielle**

- Le Parti conservateur est déterminé à appliquer les principes de la responsabilité du gouvernement.
- Nous pensons que les ministres devraient continuer à avoir un pouvoir et à être tenus responsables des politiques qu'ils élaborent et des mesures administratives qui sont prises par leurs ministères et doivent rendre des comptes après leurs mandat si toutefois ils apparaissaient des déficits et dysfonctionnement avérés.

### **3. FINANCE GESTION ET TRANSPARENCE**

Le Parti conservateur croit :

- Que le gouvernement devrait poursuivre les recherches pour renforcer et appliquer les fonctions de vérification des comptes internes et de contrôle du gouvernement, assurant que l'application des programmes votés et que les dépenses sont en adéquation par rapport aux prévisionnels et que les dépassements de coûts doivent être justifiés et publiés. Le gouvernement devrait assurer

la transparence, l'exactitude et la confiance à l'égard des finances Publiques y compris ceux de l'ensemble des organismes gouvernementaux, des sociétés d'État, des institutions et des collectivités.

#### **4. LA RESPONSABILITÉ DE LA FONCTION PUBLIQUE**

Le Parti conservateur estime, que le changement de législature, pour assurer que ceux qui témoigne d'affaires de harcèlement de corruption ou d'avantages en nature octroyés gracieusement ou d'actes répréhensibles sont à l'abri de représailles. Deux tiers seulement des mises en cause pénale donne lieu à des suites et moins de la moitié à une condamnation. Concussion, Corruption, Prise illégale, Avantage Injustifié dans les marchés publics, soustraction et détournement de biens “

Le parti conservateur estime que les décisions administratives doivent toujours être prises conformément à des procédures transparentes, simples et compréhensibles, tout en veillant à la responsabilité. Toutes les secteurs administratifs devront rendre disponibles toutes les informations et documents nécessaires relatifs aux actes et procédures dans leurs domaines respectifs.

Les démarches de favoritisme impliquent que les concurrents favorisés ne présentent pas un profil sur la base des avantages du marché. Les nouveaux requérants sont confrontés à des obstacles inavoués, cachés, dissimulés. Les tarifs du marché sont surévalués pour une qualité moindre et des offres de produits et matières premières limités.

Les lois sont contradictoires, changeantes ou requièrent une interprétation compliquée, le pouvoir de discrétion des décideurs est favorisée, augmentant le risque de décisions arbitraires. Nous continuons à soutenir toute mesure qui améliore l'efficacité et la responsabilité de la fonction publique.

#### **5. RÉFORMES CONSTITUTIONNELLES**

##### **PRESIDENTIALISATION D'UN REGNE OU LES FAILLES D'UN SYSTEME.**

La constitution fait figure de proie, à une présidentialisation d'un régime aujourd'hui désavoué, qui s'ébauchent en règne.

- Le principe qu'un Président élu démocratiquement mais détenteur de pouvoirs lui donnant systématiquement gain de cause dans les rapports d'oppositions institutionnels est démesuré et caractérisé par le souhait d'un équilibre gouvernemental de façade.
- Nous devons nous incliner devant l'intérêt majeur d'un équilibre entre exécutif et législatif ressuscitant ainsi la parole aux représentants de la Nation, reflet des Assemblées.
- Le pouvoir exécutif à la possibilité d'imposer son calendrier et sa volonté au Parlement, (Maîtrise l'ordre du jour, impose le vote bloqué ou engage sa responsabilité sur un texte. Si l'on ajoute à cela que le Président a le pouvoir de dissoudre l'assemblée nationale et celui de recourir au référendum, on comprend aisément que le Parlement se trouve sous la dépendance du Président et de fait, l'arbitraire à l'exécutif de s'aligner.
- Le calendrier électoral favorise nettement la primauté du Président dans l'échelle des pouvoirs. Feindre l'exigence de la théorie de cohérence démontre aujourd'hui ses faiblesses.

## 6. FINANCE ET ENVIRONNEMENT

Nous voilà lancé sur la folle course à l'environnement, passé l'euphorie des premières années. Le parti conservateur estime qu'il est temps de faire un état des lieux mature et concret. Abandonnons nos enfants dans le tri quotidien des déchets et endossons à nouveau nos rôles de parents responsables.

La manne financière générée par l'environnement dans les clinquantes prochaines années concernera une centaine de secteurs et des milliards d'euros de bénéfices.

1. A qui profitera cette manne ?
2. Comment attribuerons-nous les marchés publics ?
3. Qui seront les principaux acteurs ?
4. Les grands groupes d'hier ne seront pas les actionnaires de l'or vert de demain ?
5. Des commissions d'attributions et de surveillances seront-elles envisagées ?

**Des filiales de grands groupes se mettent en place sur ce marché. Les pollueurs d'hier vont changer de casquette, de rouge à verte et à nouveau nous mettre sous le dictat de l'actionnariat.**

Le parti conservateur souhaite que cette bulle verte soutienne en priorité les jeunes pionniers, les jeunes ambitieux et les étudiants qui se sont lancés aveuglement dans des études orientées vers l'énergie et l'environnement ignorants leurs débouchés.

1. Le parti conservateur souhaite octroyer de larges subventions à des groupes d'étudiants et à des programmes ambitieux.
2. La création d'une commission indépendante à l'obtention de marchés publics devra être mise en place.

## **7. SIMPLIFICATION DU CODE FISCAL PRINCIPES**

1. Le Parti conservateur est en faveur de la simplification de la fiscalité afin de rendre les calculs fiscaux des simples citoyens moins compliqués.

## **8. ALLÈGEMENT FISCAL**

1. Le Parti conservateur est en faveur d'un allègement fiscal reposant sur deux axes le court terme et le long terme s'articulant autour de réductions fiscales. La réduction de l'impôt des particuliers est une priorité parce qu'elle augmente le salaire net et augmente le pouvoir d'achat et donc le niveau de vie de tous les Français.
2. Les cotisations salariales devraient être plafonnées au niveau exact pour financer le régime d'assurance chômage, car des cotisations sociales surtaxées asphyxient la création d'emplois. La réduction des cotisations salariales favorise l'embauche et l'expansion des entreprises.
3. La réduction de l'imposition des entreprises est un souci majeur du parti conservateur l'équilibre étant fragile. Des sociétés allégées sur le plan fiscal encouragent les investisseurs étrangers à investir en France et la création d'emplois améliorée.
4. Une réduction de l'imposition des sociétés entraîne des emplois et une meilleure disposition pour les régimes de retraite.
5. Le régime fiscal français doit être fondé sur l'équité. Nous encourageons le gouvernement à traquer poursuivre et éradiquer les fuites organisées, comme le recours aux paradis fiscaux, qui amoindrissent l'assiette fiscale française et permettent aux sociétés de ne pas de payer leurs l'impôt en France .On estime à quelques milliards d'euros le manque à gagner des recettes fiscales françaises.

### **LES REFORMES RADICALES**

## **9. ABOLITION DE LA COUR DES COMPTES**

Depuis plusieurs années on constate avec jurisprudence un amalgame des justifications de la cour des comptes. Son fonctionnement délitent tend à prouver que le compte général de l'État et par conséquent les dettes de l'état sont abusives et contraintes par la seule volonté de l'exécutif.

Elle cloisonne les pouvoirs par des chambres, affaiblie par des audits extérieurs et des études infondées, un désœuvrement du système comptable, une léthargie à son application,

Une fissure sinusoidale ente la parution des comptes et l'état financier réel des ministères la condamne à son incapacité de législation.

L'hérésie fragmentaire de l'impartialité de la cour des comptes, supputés par une comptabilité ministérielle allouée, fendent leurs bienveillances et leurs existences. Le fourvoiement des exercices comptables sont en nombres quantitatifs, les ministères occultent, une partie de leurs séances. L'embracement structurel d'une telle juridiction ne semble trouver de salut que dans son abolition. Vaste mésentente sur le champ de libération des avoirs français qui sont la seul propriété du peuple qui outrepatte l'abnégation.

La Cour de Discipline Budgétaire et Financière est le symptôme d'une irrégularité constante dans la démarche d'oisiveté des créanciers. Elle ne craint ni l'abrogation ni de sentences. Elle est l'acte d'une république amoindrie.

Les déficits cumulés par la France sous la seule bienséance de la Cour des Comptes, la Cour Disciplinaire et le Ministère des budgets (sécurité sociale, santé, agriculture), semblent dépassé par le montant des dettes de l'état, qui ne disposent d'aucuns moyens législatifs pour endiguer cette course à la faillite.

Le mécanisme de la Cour des Comptes est séculaire, fondé par les rois de France, il est défaillant, dangereux, subversifs et incontestablement contrôlés dans certains intérêts.

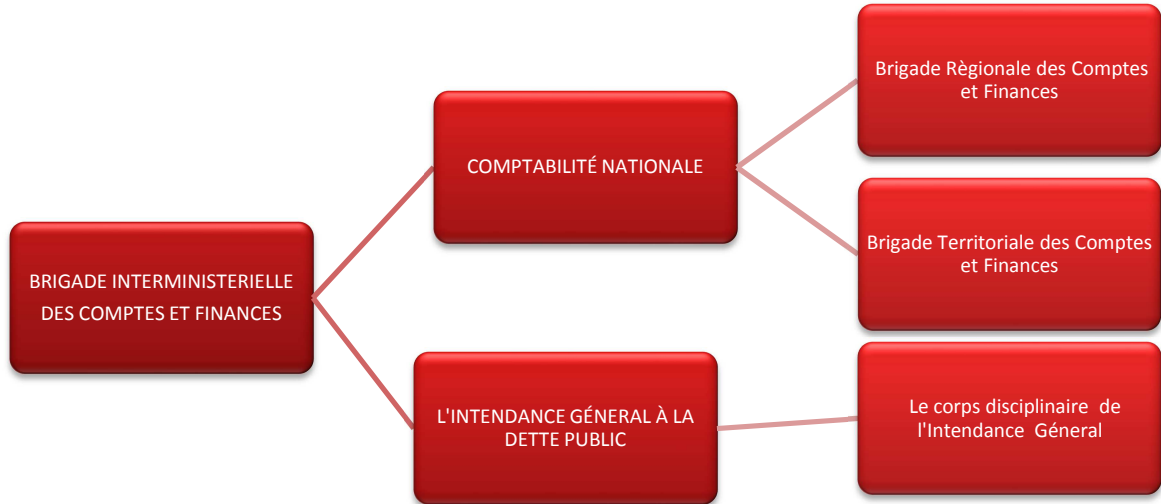
Une incompatibilité de vérification comptable entre Ministères, Cour des Comptes et Bureaux d'Audits est largement décriée depuis des années (données insuffisantes, inexistantes, incomplètes, secrètes).

Sa difficulté à se normaliser aux normes de comptabilité européenne et internationales souligne l'importance de la création d'une Brigade Interministérielle des Comptes et Finances qui se distinguera en 2 pôles : Contrôle des comptes publics et contrôle de la réduction de la dette publique.

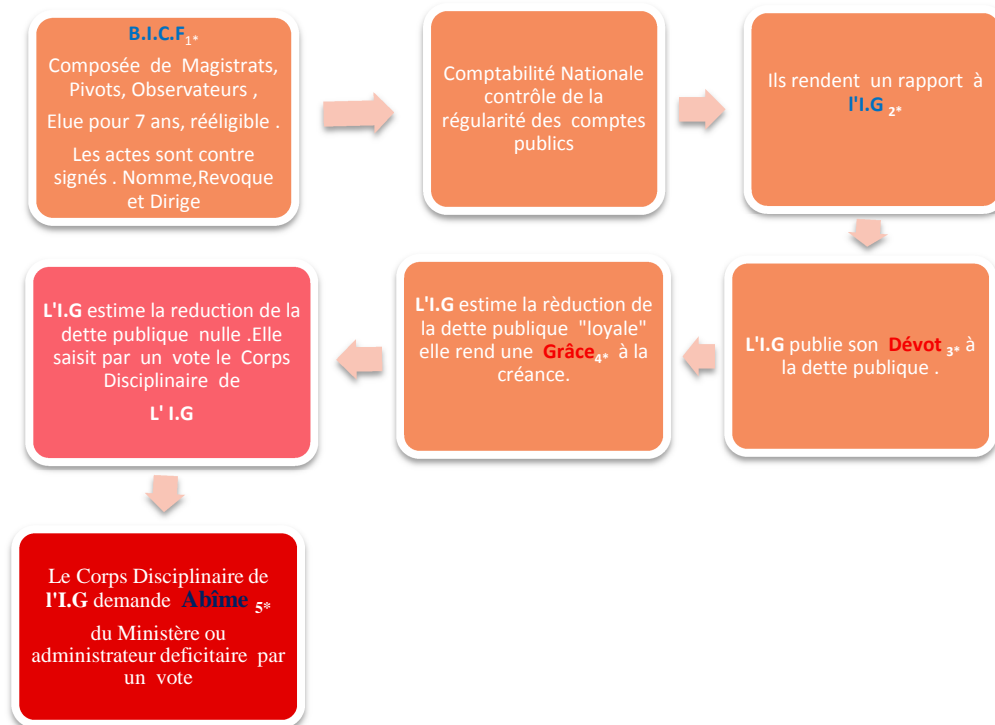
**Les deux institutions sont maintenant indissociables.**



**1. .PRESENTATION DE LA BRIGADE INTERMINISTERIELLE DES COMPTES ET FINANCES**



**2. ORGANIGRAMME DE LA B.I.C.F**



(1\*) Brigade Interministérielle des comptes et finances (2\*) Intendance générale (3\*) Dévouement à la dette publique (4\*) Agrément accordé à la dette (5\*) Dissolution, Renvoi, mutation des déficitaires à la dette publique

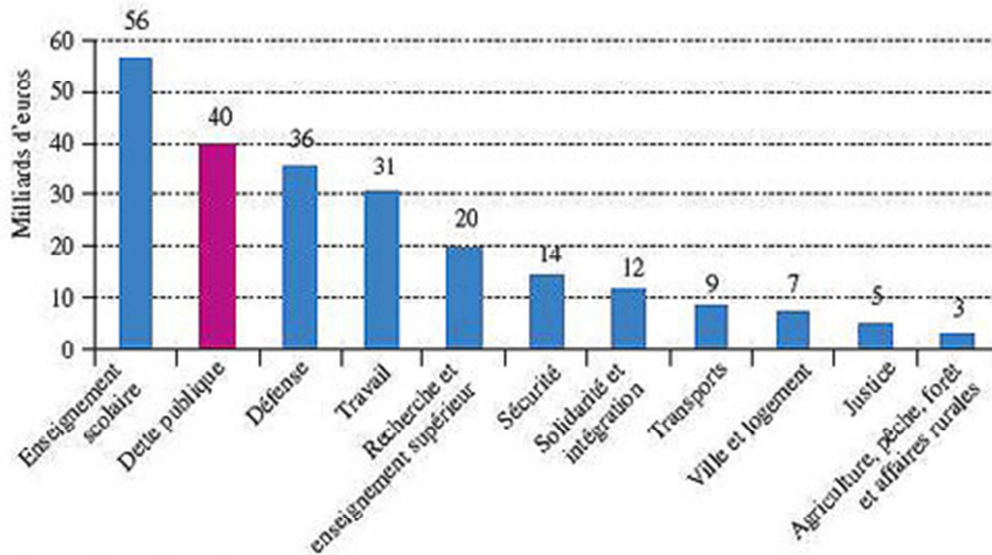
La révision du système comptable entier est à préconiser, la mise à part de dépenses collégiales de certaines institutions est à considérer sur les comptes publics.

## 10. POLITIQUE BUDGETAIRE PRINCIPES

### 1. Remboursement de la dette

- Le gouvernement doit présenter un plan d'urgence drastique au remboursement que l'hypothèque et les intérêts la dette publique imposent à la population et celle à venir, la priorité étant de réduire de façon significative le paiement d'intérêts sur la dette, qui est une des participations les plus, importantes dans le budget.
- Quelques chiffres choquant démontrant le laxisme et l'inconscience des gouvernements successifs sur la dette publique, elle atteint le chiffre record de 1 100 milliards d'euros en 2005, soit plus de 17 000 euros par français, et représente les 2/3 de la production nationale (66 % du PIB). A cela s'ajoute le paiement des retraites de fonctionnaires de l'état, évaluées à au moins 400 milliards d'euros.

### Charge de la dette en 2005 comparée à certaines missions de l'Etat

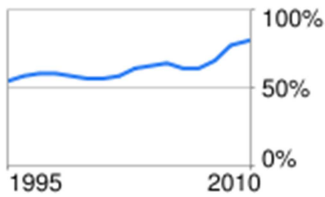


Source : Projet loi de finances 2005.

**Les politiques et les collectifs n'ont pas réellement concentré l'effort sur la restructuration stratégique des administrations qui ont incontestablement accrue les comptes publics et poussé la dette publique dans le rouge.**

La situation catastrophique de la dette publique est directement liée à l'incompatibilité et l'archaïsme de notre système administratif face aux nouvelles réglementations européennes, on note qu'à partir du traité de 1992 (Maastricht), un enlèvement et une progression nette de cette dette. Le refus des gouvernements successifs à restructurer stratégiquement la membrane administrative a pesé lourd et impacté directement les secteurs en souffrance.

La clarification de nos finances publiques est inévitable pour sauver, notre faculté de croissance et notre cohésion sociale. Le Canada, la Suède ou la Finlande, ont ces dernières années décidé de travailler sur leur réelle volonté et capacité d'alléger leur dette publique. On note dans ces pays une nette amélioration de la croissance et de la répartition des bénéfices vers les secteurs publics. Les sacrifices demandés aux administrations étaient immenses et l'effort français serait moins important et vital pour notre économie. Notre liberté d'action et notre présence dans les divers domaines publics permettraient une avancée marquante, un impact positif sur notre croissance et la cohésion sociale.



Nous notons une nette augmentation de la dette publique depuis 1992

## **11. DROIT DU SOL DROIT DU SANG L'ÉQUATION INEVITABLE**

L'obligation fondamentale du gouvernement est de noter la priorité des demandes des migrants souhaitant s'installer en France, la nécessité de travailler pour exporter des devises, la construction d'un habitat dans leurs pays biologiques l'accès aux soins, la création d'un commerce au pays d'origine. La priorité de cette population n'étant pas :

### **L'acquisition de la nationalité française et encore moins de l'identité nationale**

Le Parti conservateur croit que les principes suivants devraient régir l'administration des programmes destinés aux immigrés :

a) La nécessité d'un cadre législatif concernant les nouveaux migrants,

1. La première alternative : le maintien du nombre annuel de migrants et d'abolir l'acquisition de la nationalité française par le sol et de rétablir l'acquisition de la nationalité française par le sang, préservant une identité nationale peu prioritaire aux yeux des immigrants, et ainsi d'intégrer l'action de processus inverse et ainsi d'éconduire les familles peu soucieuses du cadre législatif français et qui présentent un désintérêt total à la fonctionnalité de notre société.
2. La deuxième alternative : réduire de 40% le nombre de migrants en modifiant le traité de Schengen et de maintenir l'acquisition de la nationalité française par le droit du sol.  
**L'équation étant devenue aujourd'hui incontournable.**
3. L'obligation pour ces familles de signer « **une charte** » à leur première demande de visa ou leur arrivée en France qui comprend :
4. L'obligation d'autorité sur les enfants et de scolarisation jusqu'à l'âge obligatoire.
5. L'obligation de communiquer une adresse et tous les documents relatifs à la propriété dans le pays biologique.
6. Les immigrants doivent pleinement être fonctionnels dans la langue française et imposer une évaluation des compétences en matière de recherche d'emploi et à d'autres services d'établissement en vue de répondre aux réels besoins du pays.
7. La nécessité de procréer dans un environnement raisonnable et favorable à l'épanouissement d'une famille nombreuse.

8. L'interdiction de demande de rassemblement familial après l'acceptation de la première demande d'entrée en France ou en cas de force majeure en échange d'un dépôt de garantie, qui assure le retour du visiteur dans son pays d'origine.

## **12. COORDINATION DE LA FRANCE, PAYS ADOPTIF AVEC LE PAYS BIOLOGIQUE PAR UN TRAITÉ CONCERNANT LES PROBLÈMES GRAVES LIÉS À L'IMMIGRATION DES DOUBLES NATIONALITÉS.**

70% des enfants de l'immigration possèdent la double nationalité avec une réelle adresse dans le pays d'origine, on note que plus de 60% d'entre eux possèdent des biens immobiliers importants (villas, ryad, complexe, appartement), comptes en banques et commerces.

### **Le parti conservateur ne croit plus en une résolution des problèmes graves liés à certains comportements par sa seule autorité et son pouvoir.**

Une nécessité de créer une feuille de route en partenariat avec les pays biologiques, devient incontournable. Ces pays doivent considérer la disparition à long terme de la manne que représentent l'exportation de milliards de devises et qui est essentiel pour des milliers de villages et vitales à certaines familles restées au pays d'origine. L'image que véhiculent certains ressortissants de ces pays est préjudiciable à l'ensemble de la population de ces pays. Toute personne détenant une double nationalité et une adresse réelle dans le pays biologique aura l'obligation de le faire savoir, ou à l'administration française d'en prendre connaissance par les voies consulaires

1. Toute condamnation pour détériorations, dégradations ou destructions de lieux publics qui feront l'objet d'amendes importantes qui restent insolvables dans le pays adoptif, pourra avec le partenariat des pays biologiques être récupérée sans restitution à la France par le biais des saisies des biens immobiliers ou liquidité bancaire acquis, par l'intéressé ou par la famille du condamné si mineur. Démontrant ainsi la détermination de la France face à l'impunité cachée par les frontières.
2. Toute peine de prison dans le cadre d'une récidive selon la feuille de route pourra être purgée dans le pays biologique, pour les ressortissants détenteurs de la double nationalité, démontrant ainsi la fermeté des décisions bilatérales et ne plus considérer la criminalité comme un mépris du droit internationale.



### 13. LE DROIT À L'IDENTITÉ NATIONAL SOUS RESERVE

Le parti conservateur croit à une révision de l'acquisition de la nationalité française pour les récidivistes condamnés mineurs.

Acquisition de la nationalité française à 18 ans pour les enfants de parents étrangers.

La création de **L'IDENTITÉ PROBATOIRE**, durant une période de dix années pour les personnes condamnées mineurs, permettrait ainsi de ne pas outrepasser la loi qui interdit la déchéance de l'acquisition de la nationalité française (pas de déchéance puisque pas d'acquisition)

Après dix années sans aucune condamnation prononcée contre le concerné, il se verra octroyer la nationalité française définitive en théorie au 28<sup>ème</sup> anniversaire.

En cas de récidive durant la période probatoire de 10 ans, un titre de séjour provisoire probatoire de 5 années sera délivré en théorie au 28<sup>ème</sup> anniversaire.

Si récidive pendant cette période probatoire un ordre d'expulsion sera alors ordonné en théorie au 33<sup>ème</sup> anniversaire.

Le requérant aura eu au total 33 années pour tenter de trouver sa place dans notre société, de 10 années de mise à l'essai de 5 années de mise à l'épreuve et de 2 chances pour prouver sa compatibilité à vivre au sein de notre société.

**L'identité probatoire est l'unique solution à la recrudescence de la criminalité notée chez les mineurs issus d'une immigration ou l'autorité parentale semble dépassée, inexistante, ou désinvolte**

#### CADRE LEGISLATIFS A L'INTEGRATION DES FAMILLES IMMIGRANTES

1. Le gouvernement doit élaborer de nouvelles lois régissant la prestation des programmes destinés aux migrants. Assurer que la France sélectionne les immigrants qualifiés et leurs conjoints et enfants, exiger la signature de la « Charte des familles ».
2. une révision du processus des équivalences pour les compétences, la formation et l'expérience acquises à l'étranger des étrangers de France.
3. Interdire le rassemblement familial sauf en cas d'urgence et en échange d'un dépôt de garantie restituer au retour du migrant dans son pays d'origine.

## **14. IMMIGRATION ET LE DROIT CONSTITUTIONNEL FRANÇAIS**

1. Tous les droits des immigrés en France doivent être encadrés par nos Lois constitutionnelles avec la pleine garantie des droits à l'égalité et de traitement, pour ces populations migrantes, lois, politiques programmes, projets et aides. Le droit à une citoyenneté honnête et sincère le droit à un avenir économique équitable, le droit à l'éducation et aux études et école supérieurs, les services d'aide de santé, la sécurité de droit commun, les droits des femmes, le respect de la primauté du droit, la protection des familles. L'immigration en France doit évoluer équitablement et veiller à l'intérêt constitutionnel.

La distinction de race et les discriminations arbitraires doivent être sévèrement punies.

## **15. LA TRISOMIE NOUVEL ETAPE VERS L'INTÉGRATION**

Une étude effectuée par le parti conservateur estime que 10%, des personnes trisomiques auraient la possibilité d'intégrer le milieu du travail classique et non pas un Centre d'Aide par le Travail. L'étude porte sur leurs facultés à exécuter une tâche simple, une tâche exécuté par les personnes trisomiques eux- mêmes dans leurs quotidiens, elles concernent les plus autonomes des personnes trisomiques.

Ex : le service de plats à la cantine scolaire, à assister les aides maternelles dans les petites taches etc.

Les personnes trisomiques doivent intégrer notre société et en particulier le milieu du travail.

Après un long parcours, ces clinquantes dernières années en matière d'évolution de l'intégration des personnes handicapées dans notre société, nous devons accepter de franchir un nouveau pas dans l'intégration des personnes atteintes de trisomie.

## **16. LA JEUNESSE CORSE**

L'image de la Corse est celle d'un l'élève de classe en échec scolaire au fond d'une salle que l'on maintient en classe par obligations. La jeunesse corse aujourd'hui est errante, en métropole, en Europe et ailleurs. Cette fuite est essentiellement due, dans un premier temps aux manques d'accueils et de structure propices aux études supérieures et aux manques d'emplois qualifiés, dans un second temps. Cette jeunesse est souvent livrée à elle-même hors de la Corse, sans appuis ni familles. La jeunesse corse n'est pas vouée à reprendre les affaires familiales ou le troquet du coin. Elle est intelligente diplômée et il est impératif de créer un avenir dynamique et sérieux à la jeunesse corse au sein de l'île.

**« Rendons à César ..... »**

La Corse a été pionnière dans la prévention et la lutte pour son environnement la première à comprendre cette nécessité vitale à l'homme.

Le parti conservateur souhaite la création d'une Ecole Supérieur Européenne.

Centre névralgique européen de l'étude de l'environnement et des énergies renouvelables en Corse.

En priorité accessible aux étudiants corses, elle sera la carte de visite à l'échelle de l'île.

Regroupé ainsi la création d'entreprise, les projets, programmes et actions qui touchent à l'énergie et l'environnement dans sa globalité.

Cette sphère sera entièrement gérée et dirigée par les étudiants et la jeunesse corse.

L'image d'une jeunesse corse diplômée, ouverte, autonome qui aura enfin la possibilité d'étudier et de travailler en Corse.

## **17. ÉPARGNE-RETRAITE**

Le Parti conservateur considère la sécurité de la retraite comme un élément vital de l'indépendance. Nous Dénonçons un système dépassé archaïque et qui est voué à s'essouffler sans réaction des pouvoirs publics. On prévoit un nombre record de retraités dans la précarité. Ces dernières années les Français se sont mis à préparer leurs retraites seuls, ils investissent dans la pierre, dans la spéculation boursière, ou par le biais des institutions financières.

L'égarement des Français est à la hauteur des déboires de ces investissements. (Loyer non réglé par des locataires, chantiers non livré, crise boursière)...

Ces investissements qui ne sont garantis par aucun filet de protection, on fait basculer certaines familles dans l'endettement ou la ruine.

Nous sommes en faveur d'une scission de la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse en deux pôles parfaitement distincts :

1. Un premier pôle administratif, documentation, archives, relevé de carrière courrier, plateforme téléphonique dédié à l'assuré
2. Le Second pôle entièrement dédié à l'orientation, le conseil et l'investissement (et non à la spéculation) des futurs retraités, garantis par les institutions financières françaises (Banque de France). En liaison avec les permanences locales elles devront présenter la même organisation avec les mêmes garanties dans toute la France et les mêmes offres et ainsi de permettre aux français d'arrêter la pratique de « **la retraite sauvage** » et autres spéculations sans garanties ni filet de protection. Les agents seront des professionnels de l'investissement, ayant suivi un cursus spécialisé dans la prise de risque. Des lois protégeant et garantissant ces investissements retraites devront être votées assurant leurs souverainetés.



## **18. ÉDUCATION**

Le Parti conservateur croit qu'il faut améliorer l'accessibilité à l'éducation supérieure en favorisant l'accessibilité des plus démunis, des ruraux, des laissés pour compte et ainsi éliminer les contrariétés à l'éducation.

1. Une meilleure accessibilité aux étudiants de province et des aides complémentaires,
2. Un système de traçabilité national concret et remis à jour du parcours scolaire de l'étudiant dans le but d'éradiquer l'itinérance scolaire et la déscolarisation et l'échec scolaire,
3. Le parti conservateur est pour une école obligatoire jusque l'âge de 17 ans.
4. Le parti conservateur croit en l'abandon de la langue allemande en secondaire. Les relations avec l'Allemagne ne représentant plus une « menace », l'Allemagne faisant partie de l'Europe et les Allemands parfaitement bilingues en langue anglaise

Nous croyons donc dans l'instauration de l'apprentissage de la langue chinoise dans le secondaire.

Le parti conservateur confirme sa volonté de la présence de l'uniforme scolaire en enseignement secondaire. Ceci étant les conséquences, des analyses et relevés d'incidents liés directement aux tenues vestimentaires :

Appartenance à un groupe, gang, ou bande (couleur, slogan,)

Tenue des filles source de conflits avec des garçons. La perception des femmes étant faussée par une éducation sexuelle via internet. Fille insultées, molestées, agressées

Tenue négligée de certains garçons (jeans abaissés aux cuisses)

Signe ou appartenance religieuse au sein de l'école laïque.

## **19. REFORME DE LA RESTAURATION SCOLAIRE**

### **A) Repas bio pour 350 000 écoliers**

1. La réussite de la Sodexo est en grande partie due à la confiance du gouvernement français dans l'obtention des différents marchés et en particulier des cantines scolaires. Cette réussite lui a permis aujourd'hui d'être présente dans le monde entier. Cette entreprise qui génère 15 milliards de CA, a le devoir de rendre aux français ce que la France lui a permis de devenir.
2. La Sodexo doit sur un calendrier bien prédéfini permettre à toutes les cantines scolaires la fourniture, de repas Biologiques. Aujourd'hui nous avons la possibilité technique et logistique d'assurer 350 000 repas bio par le biais de la Sodexo.
3. Les différentes études internationales démontrant la présence de plus de pesticides sur des enfants qui ne mangent pas BIO, nous incitent à plus de vigilance sur la façon de nourrir les plus jeunes et à chercher de véritables solutions voire collectives.

## **B) Le Réfectoire « libre »**

1. De plus en plus de parents sont contraints de retirer leurs enfants des cantines scolaires, car les factures pèsent fortement sur leurs budgets.
2. Dans certains cas, le quotient familial qui dans certaines communes n'est pas pratiqué, augmente encore la facture.
3. D'autres cas, font part de parents qui sont particulièrement vigilants sur la qualité des aliments apportés à leurs enfants et qui sont obligés de se contraindre à des repas qui ne satisfont pas leurs exigences
4. Certains souhaitent que leurs enfants puissent continuer de s'alimenter selon certaines pratiques et rites religieux.

Tous ces points, nous forcent à penser que le « **Réfectoire Libre** » devient une évidence. Nos enfants pourront prendre leurs repas dans une partie du réfectoire, en apportant leurs « LUNCH BOX » repas préparés par les parents.

## **20. FORMATION PROFESSIONNEL**

Le système combinant l'apprentissage en entreprise et l'école professionnelle publique a fait ses preuves et doit être prioritaire à tous les autres modèles de formations professionnelles. Les entreprises qui forment des apprentis doivent être fiscalement favorisées. Quant à la matière enseignée dans les diverses filières de l'école professionnelle, elle doit être approfondie en dialogue avec les associations professionnelles, les entreprises et les programmes définies et réadaptée aux qualifications effectivement requises dans la vie professionnelle du 21<sup>ème</sup> siècle. La formation professionnelle doit être reconnue et les diplômés de la formation professionnelle supérieure ou des examens professionnels supérieurs doivent, s'ils ont les aptitudes requises, avoir accès aux grandes écoles professionnelles, voire à des filiales universitaires scientifiques.

## **21. DISPARITION DES STATIONS DE MONTAGNE ET PRÉCARITÉ**

Une étude faite par le parti conservateur, estime à 17 % la disparition des stations de sports d'hiver de basses altitudes dans les 30 prochaines années, essentiellement dû aux changements climatiques. On estime que des milliers de personnes directes ou indirectement impactées dans ces régions passeront sous le seuil de pauvreté, un exode important est à prévoir. Le parti conservateur souhaite un nouvel aménagement de ces régions, créer des zones d'allègements fiscaux et d'importants incitatifs aux entreprises qui s'installent dans ces régions. Une prise en charge des reconversions et des aides à la création d'entreprises sont à mettre en place.

## **LES GRANDS CHANTIERS**

### **22. CONTRÔLE DES DEPENSES PRINCIPES**

1. Le Parti conservateur croit que le gouvernement devrait établir un système d'évaluation des programmes afin d'assurer que tous les principaux programmes de dépense du gouvernement sont régulièrement évalués de façon indépendante, par des audits, des enquêtes et observateurs.
1. Cela assurera que les programmes s'engagent dans les grandes priorités de l'action publique et garantissent la prospérité des ressources.
2. Le Parti conservateur croit que le gouvernement devrait renforcer les lois prévues au Code pénal pour les fraudes impliquant l'utilisation de l'argent des contribuables, avec des sanctions exécutoires et une condamnation systématique de non éligibilité à vie.

### **23. POLITIQUE DE STABILITÉ MONÉTAIRE EUROPÉENNE**

Le Parti conservateur est en faveur d'une politique monétaire stable et prévisible créant un climat positif pour les investissements et la croissance dans le contexte de l'économie mondiale. La monnaie européenne aspire à plus de simplicité et de garanties. Le parti conservateur est en faveur d'une Banque Centrale Européenne observée par le parlement Européen. Un manque de coordination et de transparences entre les deux institutions a démontré ces faiblesses sur le cas de la Grèce.

La digestion de la dette Grecque par la BCE va à court terme limiter les dispositions de la BCE et affaiblir à long termes les autres pays membres, stabilisant superficiellement les marchés et donnant l'illusion d'une reprise. Le véritable enjeu de la BCE est le maintien d'une croissance économique stable, par une priorité à l'emploi et à une réorganisation plurifonctionnelle de sa mission.

### **24. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

#### **1 Principes économiques**

Le Parti conservateur croit :

1. Que le gouvernement a la responsabilité de créer un climat économique sain auquel les Français peuvent développer, créer et ainsi augmenter leurs pouvoirs d'achats et se traduire par la création d'occasions d'emploi de qualité. ;
2. Le gouvernement devrait créer un cadre économique qui encourage les entreprises françaises à exporter des produits plutôt que des matières premières ;
3. La place concurrentielle de la France sur le plan international ne devrait jamais être mise à tort par une gestion douteuse et un manque de transparence lié à des marchés impliquant même les intérêts de la France. Un fardeau fiscal moins lourd et une participation moins importante du gouvernement dans l'économie donneront un plus grand pouvoir d'achat aux citoyens français,

ce qui entraînera une économie plus concurrentielle, une productivité en croissance, plus de possibilités d'emplois de qualité et un meilleur niveau de vie.

## **25. DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL**

1. Le Parti conservateur est en faveur de la réduction des aides incitatives aux entreprises. Il serait bon de revoir certaines aides et subventions aux entreprises. Une meilleure croissance économique générale développe la concurrence, améliore la productivité.
2. Nous croyons que le gouvernement devrait renforcer les échanges avec le marché international et signer des accords de libre-échange. L'intérêt premier de ce partenariat devrait être de promouvoir des contrats commerciaux aux profits des fabricants français, leurs permettant d'être compétitifs dans un marché équitable.
3. Lorsqu'une restriction commerciale européenne est prise contre une production française et qu'elle dessert l'intérêt de la France et que le doute subsiste sur la cause réelle. Le gouvernement a le devoir de mettre en place un plan de sauvetage en attendant la levée de restrictions de cette production ou de cette industrie.
4. La privatisation des entreprises d'État qui sont en concurrence direct avec les d'entreprises privées existantes est devenue incontestable dans un marché régi par la concurrence. Cependant, les privatisations agressives sont une source de conflits et de désarroi pour le peuple Français.
5. Le choix doit s'orienter vers la privatisation sur le long terme et dite de « confort », garantissant en priorité le bien-être des employés leurs requalifications, formations, mutations, départs, promotions.

## **26. SCIENCE PROJETS ET ABOUTISSEMENTS**

1. Le Parti conservateur est en faveur d'une seule autorité qui met en place les projets scientifiques planifiés et recommandés par le gouvernement. Une étude a montré que 60 % des projets scientifiques ambitieux étaient rangés dans les tiroirs d'une bureaucratie inadaptée. Des systèmes de financement basés sur la hiérarchie du projet et non pas sur l'ambition du projet ou sur son urgence. Une approche de compétence unique serait plus percutante pour le milieu de la recherche et plus prometteuse.
2. La mise en place d'une commission d'experts scientifiques indépendants qui conseilleraient sur des questions de projets scientifiques et soumettraient des rapports et qui aideraient à coordonner les questions liées aux politiques scientifiques au sein du gouvernement et à l'international. Ce bureau serait inspiré du Parliamentary Office of Science and Technology du Royaume-Uni. La commission devrait être mandatée pour faire des études indépendantes et équilibrées, sur la politique publique liée à la science et à la technologie. Cette information devrait être publiée, ce qui permettrait de prendre des décisions adaptées aux besoins réels de la population.

## **27. INSTITUTIONS FINANCIERES ET ÉTHIQUE**

1. Le Parti conservateur croit que le gouvernement devrait protéger au mieux les intérêts des consommateurs en favorisant la concurrence et en assurant que le secteur des services financiers soit correctement réglementé et équilibré en ce qui a trait à la stabilité et aux occasions de succès et de croissance de ces institutions. Les comportements à risques de ces institutions doivent être pointée du doigt et sévèrement punis, si la prise de risque engagée était identifiable à la source. La diversité et la multiplicité des nouveaux services aux consommateurs doivent être règlementés, transparent et dans l'intérêt réel des consommateurs

## **28. HAUTE AUTORITÉ DE REGLEMENTATION DES VALEURS MOBILIÈRES**

2. Le Parti conservateur reconnaît que des marchés financiers responsables sont salvateurs et de droits publics. Une autorité Nationale de régulations et règlementations des valeurs mobilières indépendantes, ayant le pouvoir de légiférer, est la façon la plus honnête de lutter contre les agissements de certains hauts dignitaires et ainsi de protéger les épargnes et les investissements des Français. Le rôle de la MAF aujourd'hui a démontré toutes ces faiblesses sur la gestion de crise boursière. Incapable d'avoir protégé les valeurs des Français, aucune alerte concrète sur la situation réelle du marché, aucune réactivité à assainir la situation.

## **29. DOM-TOM**

Le Parti conservateur croit un développement politique et économique ambitieux des DOM-TOM

Nous croyons que le gouvernement devrait :

1. Collaborer avec les territoires et départements afin de restructurer les processus réglementaires qui fragilisent leurs prospérités.
2. Faire des investissements stratégiques considérables dans les départements et les Territoires d'outre-mer, en particulier dans l'infrastructure de transport, Formation, Apprentissage.
3. Un renforcement du dispositif maritime et terrestre permanent, contre la lutte du transit de la drogue.
4. Développer un nouveau tourisme haut de gamme basé sur l'Eco label, signer une charte qui prévoit la construction, la consommation d'énergie, les exploitations des ressources de tout nouveau projet touristique dans ce cadre.
5. Lancer un programme objectif et ambitieux afin d'attirer les investisseurs, présenter une image dynamique et propice aux investisseurs.

### **30. REGLEMENTATION ÉNERGETIQUE**

Le gouvernement devrait élaborer une réglementation en matière d'énergies renouvelables qui tiennent compte des directives et des travaux en cours et qui soit en adéquation à nos besoins et demandes futurs en matière de consommation intérieure et de productivité destinée à l'exportation. Nous croyons que le seul renforcement de l'intégration au marché de l'énergie n'est pas suffisant une étude réel des besoins à l'exportation doit être menée afin de consolider, la fiabilité des approvisionnements énergétiques.

1. S'engager à rechercher de nouvelles directives pour libérer le marché à la libre circulation des produits énergétiques en Europe et à travers les frontières.
2. Nous maintenons notre politique en faveur de l'énergie nucléaire et des industries connexes pour fournir de l'énergie aux Français tout en réduisant l'impact négatif sur l'environnement. Le développement privé des énergies doit être réglementé et favorisé, le gouvernement doit venir en aide et promouvoir ces industries, elles visent à remplacer les énergies d'aujourd'hui par les énergies types : éolienne, solaire et géothermique, les carburants comme le biodiesel des récoltes, le méthanol l'éthanol et le méthane tirés de la biomasse et des déchets organiques.
3. La pile à combustible et l'hydrogène comme carburant pour les transports

### **31. COMMERCE INTERNATIONAL**

Le Parti conservateur croit en une économie mondiale en mouvement capable d'innover et concurrentielle le commerce est une garantie à la prospérité. Le parti conservateur est conscient de la dépendance aux marchés étrangers et les emplois menacés quand certaines réglementations européennes ou certains pays empêchent les exportateurs de vendre leurs produits.

1. L'importance de renforcer l'accès aux marchés internationaux par un régime commercial fondé sur des règles équitables.
2. Développer les avantages liés au libre-échange et s'appuyer sur les liens commerciaux avec des pays autres que ceux de l'Europe
3. L'importance de diversifier la production à l'exportation et aux marchés existants sont la garantie de création de nouveaux emplois.
4. Le gouvernement doit établir un programme pour développer de nouveaux marchés pour les produits et services orienté vers les marchés émergents.
5. L'eau douce est vouée à devenir une denrée rare pour l'avenir, nous croyons que procéder à un recensement et une enquête sur sa distribution et la sécurité est une initiative à sa longévité et son exportation.

### **32. TRANSPORTS ET HANDICAP**

1. Le parti conservateur est pour le partage des transports avec les personnes à mobilité réduite. Le dramatique constat concernant ce partage est édifiant.
2. Les personnes valides ont plusieurs options : piétons, transport en commun, véhicules motorisés et maintenant les voies cyclables autour des grandes villes.
3. N'aurait-il pas fallu consacrer ces voies en priorité ou au moins une fois par semaine (dimanche) aux personnes équipées de fauteuils roulants, avec un code routier et une véritable signalétique, afin de les protéger et leur permettre de circuler librement et en toute sécurité. Un grand nombre de ces personnes à mobilité réduite se lance sur les rues risquant leurs vies. 70% du temps des personnes à mobilité réduite, est d'être cantonné à domicile.

### **33. TRANSPORT TERRESTRE**

1. Le Parti conservateur croit que le gouvernement devrait travailler avec les régions et utiliser les recettes découlant de la taxe sur l'essence comme source de financement pour entretenir les infrastructures routières.
2. Nous croyons que pour réduire les accidents entre les automobiles et les trains aux passages à niveau le gouvernement devrait continuer à s'assurer que la SNCF et les pouvoirs publics et élus locaux prennent une grande responsabilité pour ce qui est de multiplier les signaux et de continuer à enterrer certains passages à niveaux.
3. Les radars sont d'utilités publiques dans la seule mesure, où leurs implantations sont stratégiques et régulièrement repensées.

### **34. TRANSPORT MARITIME ET AUTONOMIE DES PORTS**

1. Le Parti conservateur appuie le maintien de l'autonomie des ports.
2. Les ports contribuent de manière importante à la stabilité des échanges, assurant la sécurité des marchandises de façon pérenne. Son indépendance dans la gestion de la capitainerie, la gestion des marchandises dangereuses, police de navigation et les tarifs fixe place les ports français en Europe comme performants.
3. Le rôle de l'état dans l'entretien des ports est moins marqué ces dernières années pénalisant directement les ports Français contribuant indirectement à la perte d'autonomie des ports.
4. Le principe du « Landlord » large pratique dans les ports européens est à suggérer impliquant certaines modifications propres au contexte national.
5. Le défi de l'environnement de nos ports est un challenge longtemps mis de côté, il devient impératif de mettre en œuvre le calendrier « Ports Vert ».



6. Le parti conservateur estime que la gestion entre la CTC et les compagnies de navigations corse est inefficace et dysfonctionnel .La reforme de cette coordination est primordial pour la prospérité des compagnies et dans l'intérêt des usagers. De mauvaises estimations, pronostics et prévisionnels ont été une source gaspillage et de mécontentements..  
Nous reconnaissons également la valeur historique des ports et soutenons le concept selon lequel ce sont des infrastructures et du personnel bien placés qui peuvent contribuer à maintenir l'image d'une France qui exporte et échange.
7. Le parti conservateur souhaite une expansion des taxis bateau à énergie solaire dans toutes les régions qui seront rendus possible et dans les grandes villes.

### **35. PRINCIPES ENVIRONNEMENTAUX**

1. Dans le but d'avoir une économie forte et d'assurer la santé de ses citoyens, la France doit avoir des politiques environnementales solides, coordonnées et réalistes. Le Parti conservateur croit que l'exploration, l'exploitation, la conservation et le renouvellement responsables de notre environnement sont essentiels à notre bien-être soutenu en tant que pays et individus.
2. Nous croyons que l'ensemble des initiatives environnementales et énergétiques devraient faire l'objet d'un examen séance tenue par une commission indépendante.
3. Nous croyons qu'un système de réduction des émissions à l'échelle mondiale face aux changements Climatiques doit être globalise et prévoir une feuille de route pour tous les émetteurs mondiaux majeurs, ce qui comprend la Chine et les États-Unis.
4. Nous croyons que la France devrait créer une campagne d'information visant à clarifier à la population aux avantages économiques présentés par des solutions environnementales qui minimisent le gaspillage des ressources.
5. Nous croyons que la France devrait élargir et clarifier le programme de réductions fiscal et afin de promouvoir des solutions écologiques dans les domaines du transport et de l'innovation, par exemple.

### **36. AIR PUR ET GAZ À EFFET DE SERRE**

1. Des normes permettent à l'industrie d'émettre des gaz à et polluer volontairement, un cadre réglementaire prévoyant des contraintes de réduction de ces émissions pour toutes les industries majeures sont à prédéfinir selon un calendrier.
2. L'augmentation des plafonds sur les émissions doit être renforcée afin de lutter contre les polluants causant les oxydes d'azote, le dioxyde de soufre et les composés organiques volatils et soutient diverses initiatives visant à réduire de moitié la pollution atmosphérique.

### **37. NOUVELLES ÉNERGIES ET COMBUSTIBLES DE TRANSITION**



1. Le Parti conservateur Français croit que le gouvernement devrait promouvoir les énergies de remplacement (éolienne, solaire, géothermique), les combustibles de transition (biodiesel, éthanol, gaz naturel) et le développement de l'hydrogène en tant que combustible.
2. Les dépenses engagées dans le monde pour assurer la sécurité des sources traditionnelles de combustible ainsi que l'impact direct sur les marchés financier et les préoccupations liées à la pollution rendent nécessaires l'utilisation de ces sources d'énergie.
3. Nous croyons que le gouvernement devrait collaborer avec les régions afin de promouvoir le développement d'usines de recyclage écologique, utilisant des incinérateurs captant les gaz pour les transformer en énergie.

### **38. SITES CONTAMINÉS**

Le Parti conservateur est en faveur d'initiatives visant à offrir un financement stable et à long terme pour le nettoyage des sites contaminés, en collaboration avec les régions et les communes.

Nous croyons que le gouvernement devrait référencer par une commission indépendante composé de trois branches (RISQUES, SANTE, SURVEILLANCE) les sites contaminés et de mobiliser les différents acteurs et partenaires afin de nettoyer les sites contaminés par un calendrier prédéfinis :

- Attribuer des subventions aux communes entreprenantes pour que les dépenses liées aux mesures correctives soient déductibles d'impôt.
- Adopter une loi éliminant la responsabilité des entreprises « sales » qui participent aux nettoyages des sites
- Créer un fond d'assurance des entreprises polluantes pour le dédommagement aux communes et particuliers.
- Cela permettra de quantifier les risques par l'assurance, la réassurance.
- Offrir des avantages économiques encourageant le secteur privé à nettoyer les sites contaminés.

### **39. EXPLOITATION DES RESSOURCES CÔTIÈRES**

L'enjeu majeur aujourd'hui est d'analyser clairement la position du littoral marin français sur divers points essentiels. Tous ces points ayant une interdépendance avec le changement climatique .La mise en place du plan national a été long, fastidieux et n'est assorti à ce jour que de recommandations .Le parti conservateur estime que le gouvernement est lent à mettre en place une politique avec une fonctionnalité constitutionnelle .Grenelle ne doit servir que d'un simple support et non pas d'un socle étatique de gestion du littoral.Le rôle de l'ONERC est de recueillir des informations et de les étudier et non pas de publier des essais sujet à controverses qui sèment le doute dans le milieu scientifique et qui de ce fait, ralentit la mise en œuvre des programmes nationaux. Le niveau et l'évolution du niveau d'érosion du littoral Français est sujet à multiples discussions entre collectivités et l'état. Les véritables questions demeurent en suspens comment

considérer la menace du désastre de submersion ? Les plans de sauvegarde, prévention et actions des zones exposées ont-ils été reconsidéré ? Le parti conservateur préconise des mesures d'ensemble adaptées au « Trait de Côte » par cas précis et leur particularité, un système « d'éponge national » naturel de protection et de recul est à préconiser de toute urgence.

## 40. EAU

La guerre de l'or bleu a démarré avec une véritable mise à l'épreuve pour certains pays. Les privatisations se multiplient et sonnent comme le début d'une surveillance des pays qui finiront indéniablement par la plus grande source de divisions des nations. La France souhaite renforcer sa présence sur l'échiquier internationale et prend une position, de réformateur, médiateurs, acteur au sein des organisations et des conflits outrepassent ses compétences, et bien souvent contre le souhait des français.

Le véritable rôle de la France et de son engagement devrait avoir une notion d'intérêt globale au monde tel quel que la pénurie et privatisation de l'eau. Nous assistons à une privatisation de l'eau dans certaines zones du globe, par de grands groupes financiers. Le parti conservateur estime l'intention légitime mais le procédé manque de visibilité à long terme.

Ex : « Dans certains cas, comme au Gabon, le résultat est positif. En 1997, Vivendi a acquis une participation majoritaire au capital de l'entreprise étatique de poly distribution du Gabon.

Depuis, Vivendi a investi 125 millions d'euros dans le développement des infrastructures, ce qui a permis d'augmenter le nombre de clients raccordés au réseau de 26% tout en abaissant le prix de l'eau de 17%. »

« D'autres exemples, comme la Bolivie, illustrent en revanche l'échec auquel peut conduire la privatisation. Après avoir racheté le service de distribution d'eau de la ville de Cochabamba (Bolivie), le groupe américain Bechtel a doublé le prix de l'eau. Le peuple a aussitôt réagi en descendant dans la rue, théâtre de violentes échauffourées. Par la suite, Bechtel s'est retiré, laissant le service de distribution entre les mains d'une coopérative. Aujourd'hui, ces infrastructures sont dans un état déplorable. »

## 41. ESPÈCES AQUATIQUES ENVAHISSANTES

**Le Parti conservateur croit que le gouvernement devrait :**

1. Edifier un programme suite aux menaces pour nos ressources communes, ce qui comprend les surfaces libres, les espèces envahissantes, la pollution et d'autres menaces pour l'industrie du tourisme et les conditions de vie et le bien-être économique des habitants de la région ;
2. Déversement illégal d'hydrocarbures
  - a) une meilleure détection des déversements d'hydrocarbures et un investissement dans une meilleure technologie détection, intervention, nettoyage ;
  - b) une réglementation stricte pour les bateaux d'entrer dans les zones maritimes sensibles ;
  - c) une loi tenant les armateurs responsables des déchets produits par leurs bateaux ;
  - d) une cartographie internationale renouvelée des points d'éliminations des déchets dans les installations portuaires et non pas dans nos eaux.

Nous sommes en faveur de l'augmentation des amendes et un durcissement des lois et la création d'une liste noire d'armateurs condamnés pour déversement illégal d'hydrocarbures, une pratique qui tue chaque année des centaines de milliers d'oiseaux marins le long des côtes Françaises. Les

armateurs surpris en train de déverser illégalement des hydrocarbures devraient faire face à la justice Française et ne plus pouvoir traverser les eaux territoriales Françaises.

Une étude française avec les principaux acteurs ports, ministères ont démontrés des bactéries connues comme pathogènes sur la moitié des navires échantillonnés. D'autre part, plusieurs espèces de phytoplancton toxique ont été observées, de provenances diverses (péninsules ibériques, Maghreb).

Le Parti conservateur croit que le gouvernement devrait rendre obligatoires les directives internationales « Tout système de traitement des eaux de ballast doit faire l'objet d'une approbation suivant les dispositions de la directive G8 adoptée par la [résolution MEPC.174\(58\)](#) de l'Organisation maritime internationale (OMI). »

1. Nous croyons que le gouvernement devrait assurer que tous les bateaux traversant les eaux françaises qui ont été construits après une date donnée disposent d'une bonne technologie de traitement des eaux de ballast.
2. Ces mesures donneront suite au problème posé par la formation et la propagation d'espèces aquatiques envahissantes qui minent gravement l'intégrité biologique et menacent l'économie dépendant de l'eau.
3. De plus, elles permettront de réduire les coûts de traitement, de confinement et de contrôle de ces espèces envahissantes, très élevés et généralement supportés par les communautés locales et non pas par les industries qui contribuent au problème.

## **42. SANTÉ**

1. Soins de santé
2. les Français devraient avoir un accès raisonnable à des soins de santé de qualité, peu importe leur capacité de payer.
3. La disparition de certaines unités ou certains établissements sont le résultat d'une mauvaise gestion des budgets de santé.
4. Le parti conservateur est pour l'instauration d'un contrôle systématique, mensuel et inopiné des services hospitaliers par une délégation indépendante et anonyme. Un cahier des charges comprenant des dizaines de prélèvements concernant des centaines de combinaisons, des tests, questionnaires afin d'éradiquer toutes formes de contaminations et infections qui sont devenus ces dernières années une menace réel aux soins de santé hospitaliers.

Le gouvernement en collaboration avec les partenaires de santé publique et des groupes d'experts médicaux devraient prévoir l'augmentation et le remplacement de professionnels de la santé là où il y a pénurie.

### **43. L'ASSURANCE-MALADIE**

1. Le Parti conservateur soutient le concept d'un assouplissement de la bureaucratie contribuant à diminuer de 18% le déficit actuel et d'établir la fonctionnalité d'un allègement de la bureaucratie. Cette vérification prévoira des conseils sur la conception de l'allègement.
2. Le parti conservateur croit à l'assuré responsable un système de points cumulé sur les dépenses globales rétrospectives et globale de l'assuré permettront certains avantages.

### **44. CONSEIL DE VIGILANCE**

L'importance de la promotion du bien-être et de la prévention des maladies en vue d'améliorer la santé des Français et de contribuer à la durabilité de notre système de santé est prioritaire. Les études sanitaires doivent être multipliées et publiées. On doit renforcer les campagnes publicitaires qui visent à la prise de conscience collective, les programmes scolaires doivent intégrer ces prises de consciences dès le plus jeune âge.

### **45. PROTECTION DES TRAVAILLEURS À RISQUES**

- A. Le Parti conservateur croit que le gouvernement devrait collaborer avec les principaux acteurs afin de conclure un accord national sur la modification des codes du travail, afin d'offrir aux travailleurs « à risque » comme les manipulateurs de produits toxiques ou méconnus, les travailleurs sur chantiers à risques et les travailleurs de la santé et à leurs médecins personnel, médecine du travail, veille sanitaire, le droit de savoir quand ils ont été exposés à des maladies infectieuses.

### **46. RECHERCHE, DÉVELOPPEMENT ET INNOVATION DANS LES SCIENCES DE LA SANTÉ**

1. Nous croyons que le gouvernement doit soutenir les projets permettant de réduire les listes d'attentes qui retardent les diagnostics et donc la guérison : l'imagerie médicale d'urgence, les consultations de la médecine spécialisée en milieu hospitalier et également d'améliorer la qualité des soins, d'assurer une meilleure coordination et un meilleur partage d'informations.
1. Nous croyons que le gouvernement devrait, s'ouvrir à la mise en application des percées technologiques pour que tous les Français puissent bénéficier d'un système de santé efficace, moderne et durable, adapté à leurs besoins et de faciliter leur mise en application dans des délais raisonnables pour éviter son dépassement technologique.

2. Le gouvernement doit s'engager dans la recherche dans le domaine des sciences de la santé et le développement de nouvelles technologies.
3. L'importance de la recherche dans le domaine des sciences de la santé afin d'améliorer la santé des Français doit être secteur économique dynamique à part entière des moyens incitatifs pour éradiquer le départ des scientifiques.

#### **47. PRODUITS PHARMACEUTIQUES**

Nous sommes en faveur d'un traitement plus rapide du processus d'approbation des médicaments sans compromettre la sécurité des patients en tenant compte des rapports internationaux.

La loi sur les produits pharmaceutiques doit veiller à préserver un équilibre à la mise au point de nouveaux médicaments et de traitements et celui de conserver des prix justifié et équilibré avec leurs remboursements. Nous estimons que la norme internationale pour la protection des brevets sur les produits pharmaceutiques doit être modifié et reformuler par une commission indépendante à l'AFSSAPS

#### **48. PRODUITS DE SANTÉ NATURELS**

Le Parti conservateur estime qu'il faut intégrer au système de sante Français le choix de produits de santé naturel et de traitements complémentaires, tout en prévoyant des garanties suffisantes pour la sécurité publique . Le remboursement des certains praticiens et certaines pratiques doivent être promulguées dans le cadre du respect de la déontologie.

#### **49. PROCRÉATION ASSISTÉE**

Le Parti conservateur reconnaît la nécessité d'une nouvelle réglementation sur la procréation assistée. Encadré et représenté par des principes qui respectent l'individualité, l'intégrité, la dignité et la vie humaines. Le parti conservateur est pour une augmentation de la prise en charge des fécondations in vitro, le nombre aujourd'hui proposé est insuffisant. La demande des familles est pressantes et en large augmentation ces dernières années.

#### **50. FAMILLE ET MARIAGE**

- 1) Nous croyons que le gouvernement doit assurer que les bourses, soit utilisées dans un cadre réglementé et à la faveur de l'élève, par une coordination entre les établissements scolaires et les familles
- 2) Le Parti conservateur croit que les parents ont le droit et le devoir d'élever leurs propres enfants de manière responsable et conformément à leur conscience et à leurs convictions. Nous

pensons que les intrusions, du gouvernement et les divers organismes ont un rôle trop intrusif dans l'exercice de ce devoir, sauf par l'application régulière de la loi.

## **51. RECONNAISSANCES DES FEMMES**

1. Le Parti conservateur appuie la pleine participation des femmes à la vie sociale, économique et culturelle de la France et de respecter le choix de vie de chaque femme. La population active a évolué de façon telle qu'on y retrouve plus de femmes que jamais auparavant. Nous reconnaissons les charges de travail supplémentaires qui incombent aux femmes qui ont augmenté de 45 % en 40 ans. Le rôle du gouvernement est de faciliter et d'alléger les charges de travail aux femmes, afin de préserver leur bien-être. Le nombre de femmes impactées par le stress généré par cette surcharge de travail a malheureusement augmenté : maladies nerveuses, augmentation de la consommation d'alcool, maladies graves. Le parti conservateur est pour la mise en place d'une surveillance accrue de l'état général des femmes dans notre société. La mise en place d'un programme de prévention, d'alerte et de soins aux femmes qui le souhaitent.

## **52. PERSONNES AGÉES**

Dans dix ans, la génération du baby-boom aura atteint l'âge de la retraite et représentera une partie importante de la population. Le Parti conservateur reconnaît que les personnes de plus de 65 ans deviennent une branche dominante de notre population.

1. Les personnes âgées, retraités de plus en plus actifs à cette période de leurs vies, doivent continuer d'avoir une qualité de vie et un réel pouvoir d'achat, d'avoir accès aux soins de santé.
2. Le Parti conservateur s'oppose à la pratique discriminatoire de retraite obligatoire et croit que les Français devraient avoir la possibilité de prendre leur retraite ou de continuer à travailler.
3. Un programme de soins à domicile doit permettre aux malades ayant besoin de soins de demeurer à leur domicile au lieu d'être pris en charge dans des établissements qui coûtent trois fois plus cher, un système de visite à domicile, et de restauration seraient moins coûteux et contribueraient au moral des anciens.
4. Nous sommes en faveur de mesures rappelant à la responsabilité des familles qui abandonnent leurs proches âgées, une véritable campagne de sensibilisations est à mettre en place..
5. Nous croyons que le gouvernement devrait collaborer avec les principaux acteurs pour identifier les personnes âgées seules qui vivent en milieu rural sans contact avec leurs familles.

## **53. LOGEMENT ET SANS-ABRI**

1. Nous croyons que tous les gouvernements devraient lutter contre l'itinérance forcée ou volontaire en contribuant à la mise en place de nouveaux foyers sociaux et en reconnaissant les facteurs qui contribuent à l'itinérance et en cherchant des solutions à ces facteurs
2. Le parti conservateur croit en une mise en place de solutions d'urgence comme il en existe déjà dans certains pays. La mise en place de conteneurs aciers qui sont en fabrications à moindre cout, peuvent être aménagés avec le nécessaire vital. Ils ont une capacité qui permettrait de loger de manière urgente des centaines de personnes. Les conteneurs ont la particularité d'être mobiles et facile à replacer en fonction de l'urgence de la zone.

#### **54. PRINCIPES DE JUSTICE**

1. Le Parti conservateur est en faveur de la réorientation de la justice pénale et des services de maintien de l'ordre concentré sur les zones sensibles (banlieues) afin de traiter comme une priorité première la protection de ces zones.

#### **55. RÉCIDIVISTES DANGEREUX**

Une réforme des lois sur la récidive est nécessaire pour la survie du système judiciaire français l'origine de « la justice est de servir notre société dans sa globalité et non pas de servir les individus » les récidivistes sont la dérive d'une justice, optionnel, individualisée et personnalité par des analyses psychiatriques et psychologiques et leurs contres expertises.

2. Le Parti conservateur croit que le gouvernement à l'obligation de renforcer la confiance des Français envers la capacité de notre système juridique à juger les contrevenants dangereux afin qu'ils ne soient pas libérés tant qu'ils représentent une menace pour la société.

#### **56. RÉGIONS EN PHASE CRITIQUE**

Certaines régions du nord de la France préoccupent sérieusement le parti conservateur. Déscolarisation massive, taux de chômage important, grossesse précoce, programmes culturelles et intellectuels en large baisse. Certaines régions et villes présentent un massif recul et désintérêt culturel et intellectuel. Le parti conservateur souhaite mettre en place une enquête sociale dans ces régions, avec la collaboration des principaux acteurs du secteur. Un programme de remise à niveau à l'échelle régionale, doit être mené. Des décisions concrètes tel que :

- a) Des réunions familiales et scolaires obligatoires dans les PMI doivent être instaurées.
- b) Des incitatif à la fréquentation des lieux culturels, bibliothèque, musée, exposition.
- c) Le recensement des enfants déscolarisés et leurs réinsertions dans le système scolaire par divers programmes.

Les régions et villes du nord de la France doivent retrouver une image certes populaire mais, également responsable et active dans notre société.



## **57. REGISTRE DES PRÉDATEURS SEXUELS**

1. Le Parti conservateur est en faveur de l'enregistrement de l'ensemble des prédateurs sexuels et des contrevenants dangereux. Cet enregistrement devra être suivi d'une castration chimique systématique et l'instauration du bracelet électronique dans certaines condamnations récidivistes

## **58. PROTECTION DE L'ENFANCE**

1. Soutenir la protection de l'enfance en condamnant la possession de matériel de pornographie juvénile par une traque sans relâche.
2. Le gouvernement devrait éradiquer le cyber harcèlement des enfants en allouant plus de ressources au contrôle d'Internet et une plus grande marge de manœuvre aux brigades Nationales spécialisées dans cette lutte. La protection de la vie privée en ligne, doit être strictement légiférée, ainsi que la consommation de films et images pornographiques.

## **59. COMMUNICATIONS**

### 1. services public télévisuels

Un système de radiodiffusion qui propose un programme enrichissant intellectuel culturel, et dynamique. Un éventail de choix de programmation de qualité en respectant le patrimoine culturel français. Le système privé devrait renoncer à un programme tendancieux à des horaires de grande écoute et interdire le caractère abusif de certaines émissions.

Les chaînes publiques sont une source d'inspirations et d'évasion importante aux français. Les productions doivent s'orienter vers l'interprétation des grandes littératures françaises, palliant au mieux à une inexistence évidente de lecture des œuvres classiques françaises des plus jeunes.

## **60. CÉLÉBRER LA DIVERSITÉ**

### 1. La diversité

La société multiculturelle, multiethnique est une force et un trésor. La nécessité d'encourager la compréhension et l'égalité des chances, tout en s'accordant à ce que les Français adoptent les valeurs communes comme l'égalité, la démocratie et la primauté du droit, le respect des religions . Nous encourageons les actions et les initiatives allant dans ce sens. Certaines études démontrent le caractère masqué de certaines associations, actions et manifestations qui véhiculent des idées antidémocratiques et sectaires. Il est important de veiller aux subventions accordées à certaines associations et initiatives.

## **61. PATRIMOINE FRANÇAIS**

### 1. Principes sur le patrimoine

Le Parti conservateur affirme le rôle du gouvernement dans la préservation du patrimoine naturel et historique français (par exemple, les parcs nationaux, les musées et les sites historiques). Le parti conservateur estime à plusieurs centaines de biens appartenant au patrimoine qui doivent être mis à la disposition du public, certains doivent être rouverts ou mis à la disposition gracieusement de certaines associations culturelles de jeunes étudiants qui souhaitent exposer : Peintre, styliste, designers, sculpteurs...

## **62. FRANCE RURAL**

### **1. Principes ruraux**

Le milieu rural joue un rôle essentiel dans la vie sociale et économique, contribuant à près de 18%, du produit agricole et agro- alimentaire européen 4,5 % du PIB français.

Le Parti conservateur croit que l'agriculture, l'agroalimentaire, les pêches, le tourisme et la foresterie, secteurs qui appuient les communautés rurales doivent être une priorité pour le gouvernement.

### **2. Les inégalités rurales**

La régression des commerces touche essentiellement les petites communes isolées.

Entre 1980 et 1998, le nombre de communes qui ont perdu leur commerce d'alimentation a été multiplié par trois et le nombre de celles ayant perdu leur boucherie, a été par 1,4.

La situation des professionnels de santé, des médecins ont démontré que le rural isolé est en général moins bien doté (le nombre de médecins/habitants varie de 1 à 4 entre le département le moins pourvu). L'autonomie de ces populations est dépendante des équipements et infrastructure de l'urbanisation. Les chiffres de cette autonomie variant du simple au triple.

Les bourgs ou les zones périurbaines sont les perfusés du rural. Le parti conservateur souhaite une stricte application du consensus rural. L'état doit assumer les charges nécessaires à la valorisation de ces zones en recherche d'un développement économique à long terme.

## **63. LES REFUGIÉS**

Une distinction primordiale est à faire afin de préserver le sens même du mot réfugiés. Un pourcentage important des personnes qui demandent l'asile en France ne sont pas des réfugiés dans le sens historique du terme, mais souhaite échapper à de pénibles conditions de vie : travail, soins médicaux, accès illimité aux biens de consommations. Ces comportements doivent être identifiés, car il menace le principe de protection des réfugiés. Les demandes d'asiles ont

fortement augmentés ces dernières années or suivant les études réalisées, les pays d'où ils proviennent ne sont pas listés comme des pays à risques comme prévue par les organisations internationales. Les personnes et familles réellement menacées dans leur vie et leur intégrité physique doivent incontestablement trouver refuge en France. Cela est conforme à nos convictions humanitaires et aux accords prévus. Une nouvelle forme de réfugiés jouissent d'une bonne connaissance des infrastructures mises à la disposition des refugies. Depuis 2008, le nombre de demandes d'asile a doublé à 41 000. Il devient impératif de cibler, discerner et protéger les réfugiés dans la nécessité absolue.

Nous devons lutter contre une forme d'immigration qui utilise des voies dédiés aux réfugiés. Cette voie est discriminatoire pour les immigrés qui eux s'enlisent dans les demandes classiques et provoquent une situation de blocage et de saturation dans le traitement réservé aux réels réfugiés politiques.

## **64. AGRICULTURE**

L'équilibre entre la réglementation européenne et les productions sont une priorité première pour ce Parti.

L'Union Européenne ne cesse de multiplier les règlements et prescriptions qui étouffent l'initiative individuelle et renchérissent la production. Les innombrables recommandations, formulaires, contrôles, quotas et subventions compliquent la vie des paysans et diminuent leur responsabilité individuelle. Si les paysans perdent non seulement du revenu, mais aussi leur liberté d'entreprendre, de se transformer ou de muter, leur existence est définitivement en péril. Ces produits de qualité doivent être proposés à des prix équitables sur le marché afin de couvrir les coûts de production. De par son expérience, le paysan est un technicien de la production alimentaire qui de sa production, de ces chiffres, de son rendement et de ses méthodes.

Chef d'entreprise, il doit disposer d'une large marge de manœuvre et en assumer les conséquences. Il revient au marché et aux consommateurs de payer les offres des agriculteurs et non pas au nombreux intermédiaires. L'administration agricole demande des moyens financiers dont le secteur nécessite mais, cela ne peut fonctionner que moyennant une législation européenne raisonnable dans les domaines de l'aménagement du territoire, de la construction et de l'environnement, donc les règles ne limitent pas inutilement la marge de manœuvre des paysans. Nous reconnaissons que des régions et des secteurs industriels ont certains avantages concurrentiels en matière de production agricole européenne. Pour limiter de larges dommages et les conséquences négatives de situations imprévues, nous devons offrir aux producteurs des outils économiques novateurs comme un statut gelé pour leur permettre de réagir aux fluctuations du marché et de gérer les risques posés par les conditions météorologiques et la maladie

On note qu'une nouvelle forme de précarité a pris place dans le monde agricole, des paysans dépassés incapables de faire face à des réglementations et un marché instable bien que les prix à la consommation des denrées alimentaires aient nettement augmenté, le revenu des paysans et de leurs familles a massivement baissé ces dernières années.

La politique agricole doit être élaborée uniquement en consultation avec les producteurs agricoles. Les agriculteurs d'aujourd'hui sont des exploitants d'entreprise et l'imposition d'une politique européenne a eu des effets indésirables sur cette communauté. Le Parti conservateur encourage à multiplier les accords commerciaux bilatéraux et multilatéraux qui amélioreront l'accès au marché des produits agricoles et réduiront les subventions européennes qui perturbent le commerce et la production.

L'approvisionnement en aliments est indispensable et doit être régulée afin de maintenir un flot constant, la production alimentaire nationale doit être gérée avec responsabilité, ce qui entraînera une diversification des types d'aliments et de dérivés agricoles.

Les possibilités d'exportation au marché de produits transformés et finis est à renforcer, car vital au milieu agricole. L'expansion de la fabrication des produits agricoles finis dynamiseront l'emploi et les taxes qui en découleront.

## **65. ÉCONOMIE RURALE.**

Alors que la base agricole de l'économie rurale s'érode, l'infrastructure suit la même voie dans les petites communautés.

Pour préserver une vie sociale rurale, nous encourageons les élus locaux à faire la promotion de la diversité et du développement responsable dans les petites villes et les villages en facilitant l'installation de petites entreprises et d'initiatives en faveur des familles permettant de garder ces communautés en vie.

## **66. PÊCHE**

Le Parti conservateur encourage le gouvernement à travailler en collaboration avec les principaux acteurs dans l'ensemble des régions du pays afin de mettre l'accent sur la protection et l'accroissement de tous les stocks de poisson.

Le rôle de l'état est partiellement efficace son rôle est régulateur et non pas observateur des règles de pêche du territoire.

Elles posent uniquement des règles dans la fonctionnalité générale de la pêche l'état marque une fois de plus sa passivité à instaurer et légiférer un ordre de pêche équitable.

L'autonomie régionale dans la distribution des licences, la délimitation des zones de pêche, la pêche sous quotas, les zones classées, les périodes de pêches, les qualifications de pêche spécifique, les configurations navires, chalutiers, tous ces points doivent être entendus, définis, statués et publiés par l'état et seulement instauré et mis en place par le CR.

Le gouvernement doit entièrement prendre place dans le cadre de négociations européennes avec d'autres pays pêcheurs en vue d'assurer une cogestion des stocks partagés et de mettre fin aux abus de pêche.

La priorité étant de répondre aux besoins, plutôt que de réduire les activités de pêche et de transformation pour s'adapter aux pêches en voie de disparition sujette à une mauvaise coordination et gestion.

Un investissement dans la science et autres alternatives, la gestion et régulation permettra de garantir le renouvellement de cette ressource

Les responsabilités doivent venir des acteurs du secteur de la pêche afin que les stocks naturels, de même que l'aquaculture, puissent être gérés de façon juste équitable et à bonne escient.

## **67. AFFAIRES ÉTRANGÈRES**

1. Une politique étrangère ambitieuse, défend nos intérêts géopolitiques, protéger la singularité de nos décisions, contribue à la défense et à la sécurité collective soutient les principes démocratiques et les droits de la personne, et aide le développement international.
2. Le gouvernement doit présenter une éthique irréprochable en matière de politiques étrangères. Il doit croire, présenter et défendre les valeurs soutenues par les Français.
3. Nous croyons que les relations internationales de la France et la politique commerciale et sur l'aide étrangère devraient défendre les intérêts économiques du pays, tout en respectant la primauté du droit international du respect de la personne et de liberté des peuples.
4. Le gouvernement devrait intégrer notre politique étrangère aux directives en matière de commerce et de défense nationale.

## **68. AIDE ÉTRANGÈRE ET AIDE PUBLIQUE**

Le Parti conservateur défend l'aide au développement pour les Français et le reste du monde. L'aide au développement est une des valeurs fondamentales accordée en fonction des intérêts stratégiques de la France, tel qu'il prévu dans une politique étrangère intégrée et adéquat.

## **69. DÉFENSE NATIONALE ET SÉCURITÉ**

1. Stratégie de défense
1. les tâches prioritaires des armées Françaises : la surveillance et le contrôle du territoire et la protection de ces territoires
2. Le Parti conservateur croit que la politique de défense a pour seul objectif la défense des intérêts nationaux – la sécurité du territoire.
3. Un partenariat solide et fiable avec EU dans le cadre de la défense ; et un solide leadership pour les opérations de sécurité et de stabilité internationale.



*Socialement Conservateur, Humainement Libéral*

Le remplacement de tous les systèmes : équipement, infrastructure, équipement majeur par de nouvelles technologies et structures, le transport aérien de haute précision concentré sur les tâches de surveillance stratégique, et notre présence militaire dans les zones à hauts risques. Le Parti conservateur croit que le gouvernement doit continuer à honorer nos anciens combattants aider les familles par des services et avantages.

## LE PARTI CONSERVATEUR PROGRESSISTE FRANÇAIS

---

